



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Politique agricole

Question écrite n° 1573

Texte de la question

M Pierre Goldberg appelle l'attention de M le ministre de l'agriculture et de la forêt sur les difficultés auxquelles se heurtent des agriculteurs qui produisent des semences pour leurs besoins. Une solution au contentieux crée devrait s'articuler autour de trois idées essentielles : 1o protéger les obtenteurs des contrefaçons commercialisables par des tiers avant un délai déterminé ; 2o protéger les agriculteurs de semences issues de contrefaçons et susceptibles de ne pas présenter les garanties de qualité qu'offre l'obteneur ; 3o laisser à l'agriculteur la possibilité d'utiliser sa production comme semence, recours possible pour peser sur les coûts d'exploitation. Il lui demande quelles dispositions il compte prendre pour mettre un terme aux difficultés actuelles.

Texte de la réponse

Reponse. - La pratique du triage à façon fait l'objet d'un débat qui a conduit la Société d'intérêt collectif agricole des sélectionneurs obtenteurs de variétés végétales (SICASOV) à engager des procédures contentieuses à l'encontre des opérateurs pratiquant le triage à façon. Un jugement favorable à la SICASOV a été rendu en 1987 par le tribunal d'instance de Nancy. Cet arrêt a donné lieu à une procédure d'appel devant la même juridiction. Dans l'attente de l'arrêt de la cour d'appel de Nancy qui doit intervenir courant septembre 1988, les pouvoirs publics se sont efforcés de favoriser la reprise du dialogue entre les représentants des obtenteurs et ceux des producteurs de céréales. Ces discussions ont abouti le 1er juillet dernier à un accord temporaire, au terme duquel la filière semence s'est engagée, dans l'attente des conclusions du jugement susvisé, à n'intenter aucune action nouvelle dans le secteur des céréales à paille, vis-à-vis des exploitants agricoles. Il conviendra ensuite, dès que la jurisprudence sera connue, de reprendre les négociations en vue de dégager un consensus interprofessionnel établissant les bases d'un dispositif maintenant l'équilibre entre la juste rémunération des efforts de recherche des obtenteurs et la nécessité impérieuse de maîtriser les coûts de production des agriculteurs.

Données clés

Auteur : [M. Goldberg Pierre](#)

Circonscription : - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 1573

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : agriculture et forêt

Ministère attributaire : agriculture et forêt

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 août 1988, page 2338